Contemporains Illustres.

M. DE CORMENIN.

(Suite.)

Maintenant, pour peu que la conversation se prolonge ainsi sur le ton le plus pacifique du

monde, si vous êtes venu le soir, et qu'il com-

mence à se faire tard, vous verrez paraître dans

ce sanctuaire un grand jeune homme de seize à

dix-sept aus qui s'approchera de Timon et dé-

posera sur son front un baiser mèlangé de ten-

dresse et de respect ; c'est le fils du pamphlétaire,

qui s'en vient avant de se coucher recevoir la

benédiction paternelle; et vous, étonné, stupé-

fait de ces habitudes patriarcales et de toute cette

paix imérieure qui contrastent si étrangement

avec une vie politique pleine d'orages, d'agita-tion, de passions bonnes et mauvaises, vous lais-

serez peut-être échapper cette question naïve:

" Mais, Timon, vous qui avez l'aird'un si brave

" homme, pourquoi donc ètes-vous si nicchant!

" -Que voulez-vous? répondra non moins

" naïvement Timon, le caractère et le talent

o pour écrire un pamphlet, le trait mordant, acéré, impitoyable, m'arrive je ne suis d'où,

" entre par une oreille, circule dans mon cerveau,

" descend sur ma plume, et de la passe, bon

trez chez vous, mettez-vous à relire avec atten-

tion tous ces petits livres si gros d'esprit de toute sorte d'aloi, observez avec quel art sous la né-gligence apparente de l'ensemble se cache le

travail minutieux des détails, comme l'auteur

observe bien le précepte de Boileau qu'il faut

faire difficilement des choses faciles, avec quel soin chaque effet de style est prévu, chaque vir-

gule méditée, chaque point d'exclamation con-sciencieusement élaboré; comme toute cette

artillerie polémique est stratégiquement disposé e,

les pièces légères en tête, les pièces de calibre

au milieu, et en queue la grosse artillerie qui tire

à boulets rouges; comme dans cette accumula-tion d'épithètes à la Sévigné, pous ce souvent jusqu'à l'abus, les traits se succèdent avec ra-

pidité, tous plus forts, plus poignants, plus meur-

triers les uns que les autres; et pais, si vous voyez passer devant vous quelque personnalité transpareme qui vous révolte tant elle est outra-

geuse et brutale, si vous vous heurtez contre telle

péroraison qui respire les plus mauvais senti-

ments, n'allez pas croire que Timon nourrit du

fiel contre les personnes, Timon n'en veut qu'aux

choses. Il le dit et je le crois. Si sa polémique ressemble quelquefois à de la diffamation, c'est

pur effet d'art; s'il va jusqu'à l'insulte, c'est

pour obéir à cette loi littéraire qui vent que toute enumération marche crescendo; si, dans les der-

nières lignes de ce pamphlet intitulé: Très hum-bles remontrances, Timon arrive à l'extrême li-mite qui sépare le pamphlet du libeile, c'est

qu'il faut bien que la péroraison résume le dis-

mais je crois sincérement que Timon fait de l'art

pour l'art; il s'est dit qu'un pamphlet pour être bon ne saurait être assez mechant; c'est dans

son genre une sorte de Benvenuto Cellini, un

habile ciscleur d'armes de guerre, se passion-

nant pour la dague florentine qui va sortir de ses

mains, l'incrustant avec amour de pierreries à la

poignée, choisissant une lame de pur acier, or

née de gracieux arabesques, hérissée de terribles

dentelures, trempée par la pointe dans une li-

queur qui en rendra les coups mortels, et tout

cela parce qu'ils s'agit d'une dague et non d'un

plat à barbe. Le moine anglais qui a inventé la

poudre était peut-être un très digne homme.

craignant Dieu, aimant ses semblables, et inca-

pable de faire du mal à un poulet. Tirnon n'a

pas inventé le pamphlet ; le pamphlet est anté-rieur à Jésus-Christ, mais il lui a donné une

forme nouvelle, d'autant plus pernicieuse à mon

avis, qu'elle est acerbe et dissolvante au-delà du

possible, sans cesser d'être fine, littéraire, par-

consequent attrayante, et qu'elle a pour résultat

final d'engendrer au sein des masses non-scule-

ment la haine, mais le mépris qui est pire que la

Remarquez bien, je vous prie, que dans tou

ceci il n'a été nullement question du fond de la

polemique de Timon, mais bien de sa forme,

que pour ma part je réprouve complètement

nul plus que moi ne reconnaît et ne respecte

la science profonde et l'intelligence supérieu-re de M. de Cormenin; j'ai pu le peindre

emporté par un sentiment exagéré de l'art,

sacrifiant trop souvent l'équité morale au beau

littéraire, mais je me mentirais à moi-même si

j'attribuais à des causes semblables ou d'un or-

dre insérieur la pensée qui l'anime, et les prin-

haine.

En vérité, Dieu et Timon me pardonnent !

cours sous une forme saisissante.

Cette explication on vaut bien une nutre. Ren-

" gre malgre, sur mon papier."

sont deux ; quand je me mets à mon pupitre

RUE ST. VINCENT.

Éducation.

Industrie.

Progres.

cipes politiques qu'il défend aujourd'hui. Ici la

estion change de face; après vous avoir montré l'artiste passioné, il me resterait à vous parler du dialecticien puissant, mais rigide, absolu géométrique à la manière de Pascal, et par cela même fautif à mon sens ; car il ne s'agit ici ni de quantités abstraites ni de controverses théologiques sur la prédestination et la grâce, mais bien de questions d'hommes, de choses, de temps, de lieux, toutes matières dans lesquelles il se faut bien garder de procéder par voie de déduction mathematique, sous peine de tomber dans l'absurde et de voir le summum jus devenir summa injuria. Mais au moment d'aborder cette nouvelle sphère d'idée, je m'aperçois qu'à mesure que la plume marche le papier se remplit; ce n'est peut-être pas une dissertation que vous voulez, mais une biographie, et je rentre dans mon sujet, quitte à en sortir de nouveau tout-àl'heure, si cela se peut.

Louis-Marie de Lahuye de Cormenin est ne à Paris, Rue Saint-Lazare, le 6 janvier 1788, d'une ancienne famille de robe, originaire des environs de Montargis, ou se trouve encore un manoir qui porte le nom de Cormenin. Son grand-pere avait été membre de l'assemblée de de la noblesse du bailliage de cette ville, et, chose assez piquante, cet intrépide pourfendeur de a eu un grand-oncle qui était intendant de la liste civile. Sa premiere éducation se fit aux écoles-centrales; c'était un écolier mutin et paresseux, que ses maîtres délibérérent plusieurs fois de renvoyer, ne sachant qu'en faire. En prenant de l'àge il devint travailleur, et remporta au concours général des lycées impériaux un prix de logique si je ne me trompe, et un ac-cessit de discours français ; après le collège il fit son droit; en janvier 1810, il entra au conseil d'Etat en qualité d'auditeurs et fut attaché au comité du contentieux. A cette époque, M. de Cormenin était napoléonien en diable, comme la jeunesse d'alors, comme la jeunesse d'aujour-d'hui, et comme le sera probablement la jeunesse de tous les temps; il était de plus un peu poète mythologique et métaphorique dans le roût du jour; il se rendit coupable d'un certain nombre de bouquets à Chiloris, et de quelques odes impériales dont vous pouvez vous faire une idée par l'échantillon placé en tête de cette notice; je le soupçonne même très fort de garder encore aujourd'hui en son cœur un vieux levain de classicisme raffiné, à en juger du moins par le sans-facon avec lequel dans ses Orateurs parlementaires il traite la nouvelle école dans la personne de M. de Lamartine. Emporté par son fanatisme de logi-cien, Timon enfourche le dada aristotélique, et déclare qu'une élégie, pour être bonne, doit avoir la précision d'un syllogisme. Pour Dieu. Timon, traitez comme vous l'entendrez la politique humanitaire, mais vous qui ne respectez pas les rois, respectez donc un peu les poètes; quelle singulière pensée avez-vous eue de nous représenter la muse de Lamartine, cette muse d'ordinaire si pure, si belle, si doucement plain-tive, sous la forme d'un spectre hurleur secouant ses ossements entre les fentes des tombeaux! La Harpe n'eut pas mieux dit; vous qui êtes si avancé en politique, seriez-vous à ce point rêtrograde en poésie?

A la chute de l'empire, M. de Cormenin fut conservé sur le tableau du conseil-d'Etat comme surnuméraire; aux Cent-Jours, il donna sa démission, se fit soldat, alla s'enfermer dans Lille, revint après Waterloo, se rallia et rentra au conseil-d'Eint en qualité de maître des requêtes.

A dater de ce moment, commence à se manifester chez M. de Cormenin cette aptitude toute spéciale aux affaires administratives qui lui a valu en ce genre un renom de supériorité incontes tée et incontestable. Chargé au sein du comité du contentieux des rapports les plus ardus sur les matières les plus compliquées, rompu à tou-tes les difficultées d'une législation diffuse, variable, incodifiée, M. de Cormenin préparait des lors, dans le silence et le travail, les matériaux de son grand ouvrage sur le Droit administratif dont la première édition parut, je crois, en 1823. Cet ouvrage restera comme le premier et jusqu'ici le meilleur, le plus complet des traites sur la matière; il a eu quatre éditions successives, dont chacune a été revue et augmentée par l'auteur; et la cinquième vient de paraître enrichie d'une préface générale qui est un véritable chef-d'œuvre de style, de clarté, de logique et d'érudition; quand j'aumis assez d'espace pour analyser ce beau livre, je ne le voudrais pas; en vérité, je craindrais de dépopulariser M. de Cormenin; le peuple n'est pas subtil, lui; il ne sait pas bien faire cette distinction dont parle l'auteur, et qui ne me paraît pas déjà très claire, entre l'homme administratif et l'homme politique. Que diraient donc les sous cripteurs à la médaille s'ils voyaient ce pamphlétaire anti-gouvernemontal qu'ils niment tant, proclamer hautement la nécessité d'un pouvoir un et fort, déclerer que puisqu'il le faut toujours placer quelque part, il l'aime mieux en haut qu'en bas, prêcher l'obéissance des gouvernés aux gouvernants, développer une théorie de centralisation tellement rigide, qu'elle en est peut-être excessive, et se permettre, lui qui a tant déploré les misères du pauvre opprimé par les collecteurs de taxes, se permettre cette phrase un peu leste en soutenant la nécessité de l'action coercitive du pouvoir en

matière d'impôt: "On no paie chez nous que s' parce que la loi dit, payez. Il n'y a rien de plus rare en France que des contribuables de " honne volonté." Mais je m'arrête; si j'aliais plus loin et que ces braves souscripteurs vinsent à me lire, ils seraient capables de retirer leur sous

Malgré le succès bien mérité de cet ouvrage, malgre les nombreux services rendus par l'auteur dans l'exercice de ses fonctions, malgré plusieurs savants mémoires sur l'organisation du conseil-d'état et la mise en jugement des fonc-tionnaires publics, élaborés à la prière de M. de Serres, alors ministre de la justice : M. de Cormenin vit presque tous ses collègues passer successivement conseillers, et il resta maître des requêtes. M. de Cormenin n'était pas solliciteur de sa nature, il s'en tenait aux distinctions hono-rifiques. S. M. Louis XVIII signait à son contrat de mariage et le fesait baron; M. de Serres le gratifiait d'une croix d'officier de la Légion d'Honneur (il était chevalier sous l'empire,) et puis enfin Charles X consentait, sur sa demande, à constituer, par lettres-patentes du 28 janvier 1826, un majorat en sa faveur en y joignant le titre de vicomte.

Un biographe radical a essayé de justifier M. de Cormenin de ce dernier fait, en disant qu'il avait cédé aux suggestions d'une famille aristocratique à laquelle il s'alliait; or, cette famille aristocratique est tout simplement celle d'un riche notaire de Paris, M. Gillet. S'il y avait nécessité de justification, celle-la serait donc mauvaise; quant à moi, je ne vois rien à justifier dans ce fait. M. de Cormenin était alors, au vu et au su de tout le monde, légitimiste, point ultrà, mais manifestement légitimiste. Il suffit de lire le Moniteur de 1829, pour n'en pas douter un instant. Acceptant et servant un gouvernement aristocratique, M. de Cormenin a accepté un majorat et des titres; devenu radical, il s'est empresse de renoncer publiquement à ses titres et de révoquer son majorat. Tout cela, à mon est fort logique; ce qui l'est moins, c'est que M. de Cormenia na jugé à propos de sacri-fier aussi en holocauste, sur l'autel de la liberté, une croix d'officier de la Légion-d'Honneur très légitimement gagnée; j'avoue que ce dernier sacrifice me paraît une superfétation.

Tout se réduit donc à ceci : M. de Cormenin a été légitimiste, il est maintenant radical; ou, en d'autres termes, est-il permis de changer d'opinion? Eternelle question qui se présente sans cesse sur nos pas depuis que nous traitons d'il-lustrations contemporaines. En mon Dicu, si une transformation de point de vue en politique était toujours une apostasie, il faudrait se bien garder d'ouvrir jamais le Moniteur, car ce serait le plus immoral, le plus désolant et le plus incompréhensible des livres; l'influence des fait extérieurs, combinée avec le travail intérieur de la pensée, suffit à expliquer tout changement auquel ne se mêle pas un alliage impur d'intérêt matériel; et sur ce dernier point, il me semble qu'on ne saurait être assez réservé dans l'accusation; l'intérêt ne se présume pas, il se prouve, c'est la conviction qui se présume. Je ne reprocherai donc point à M. de Cormenin de n'avoir pas été radical à une époque où le mot n'existait pas plus que la chose; mais je lui reprocherai sa riintolérante au vis-à-vis de ceux dont la pensée s'est modifiée dans un autre sens que le sien; je lui reprocherai à lui qui a été tour-atour impérialiste, légitimiste et démocrate, de passer dédaigneusement au fil de sa plume tel ou tel homme qui, après avoir accepté l'empire et la restauration, a accepté et servi le gouverne-ment de juillet. M. de Cormenin ne se souvient plus qu'un an avant la révolution de 1830, dans cette même séance où il attaquait à la tribune l'hérédité de la pairie (ce qui était, j'en conviens volontier, un acte de courage très louable chez un fonctionnaire amovible,) dans cette même séance, il défendait avec chaleur l'hérédité monarchique (l'hérédité hourbonnieune apparement, car il n'y en avait pas d'autre,) qu'il proclamait sacrée, incorruptible et vitale. M. de Cormenin a oublié tout cela, car s'il s'en souvenait, il serait moins sévère pour certains hommes qui, après avoir comme lui, dans la même séancoque lui, attaqué l'hérédité de la pairie, et défendu, comme lui, l'hérédité monarchique, ont voulu, un an plus tard, conserver, en la faisant reposer sur une base nouvelle, cette hérédité vitale et sacree.

Il n'est pas bon non plus de tout ramener aux proportions mesquines d'une question d'argent, et de dire sans cesse à un adversaire: Le secret de vos convictions est au trésor; combien vous rapportent vos principes? C'est l'autoriser à vous répondre : Votre radicalisme n'est pas une méchante affaire; combien vous rapportent vos pamphlets? —Et l'ambition? dira-t-on. —De quelle ambition veut-on parler? il y en a de pluieurs sortes : il y a l'ambition de la simarre, de l'habit brodé ou du porteseuille, mais il y a aussi celle de la popularité, des médailles et des cent mille lectours. Ambition pour ambition, l'une vaut l'autre, leur origine est la même : déprécier la première outre mesure, c'est exposer la seconde à des interprétations malveillantes : l'injure appelle l'injure ; abyssus abyssum vocat. Le ton acre et trop souvent personnel de la polémique de M. de Cormenin explique à mes yeux,

sans les justifier, certaines diatribes calomnieuses contre sa vie privée, que je sais honomble et pure, et son caractère que je crois complétement inaccessible aux séductions de l'intérêt.

(A continuer.)

FEUILLETON.

LE DERNIER DES GROGNARDS,

La Comtesse d'Harleville

LE MARGUILLIER.

LE CHATEAU DE MENNECY ET SES HOTES.

Mennecy est un joli village, ou plutôt un pe ut bourg situé sur une colline à peu de distance de la rivière de Juine, qui serpente capricieusement à Étampes. Mennecy n'est qu'à une lieue d'Essonne, sur la route de Paris à Fontainebleau, et à huit lieues de Paris.

Si nous nous en rapportons au père Le Bœuf (Savant archéologue), ce lieu est désigné dans quelques titres anciens sous le nom de Manasnacum, ce qui ferait conjecturer que l'ancien château, dont il ne reste pas vestiges, aurait ap-partenu à un nommé Manassé, dont on aurait fait Manassy, et plus tard Mennecy, qui est l'orthographe du mot actuel.

Le château qu'on y voit encore aujourd'hui appartenait jadis à la famille de Villeroy, dont les Mennecy sont issus. Un comte de Mennecy joua un rôle important sous Charles IX, Henri III et Henri IV. Plus servilement attaché à la personne des princes qu'à la raison et à la justice, ce comte sut disgracié sous Louis XIII. Louis XIV érigen le comté de Mennecy en marquisnt, et un marquis de Mennecy fit de ce château, sous le rapport des appartements et des jardins, un séjour qui devint une des plus somptueuses demeures des environs de Paris, quoique son architecture extérieure n'offrit à l'acil rien de remarquable. Louis XV, lorsqu'il al-lait à Fontainebleau, y faisait reposer ses che-vaux, privilège dont la famille de Menneey se montra toujours très-fière.

Au temps dont nous voulous parler (1815), la situation de Mennecy était très-agréable (cette situation a bien changé, à cause des nombreux établissemens industriels qu'on y a fondés de Le vallon que formait le cours de la Juine, très-large en cet endroit, offrait de riants payanges; le village se composait de quelques rues assez bien alignées, un Mennecy y ayant fait construire, dans les derniers temps, de jolies habitations. L'entrée, du côté de Paris, est dé-corée d'une porte qui est due vu dernier titulaire de cette antique maison. L'église est entourée d'une plate-forme plantée d'arbres et surmontée d'une fiaute tour à double étage, qui remonte, diton, à 1364. Les cotenux qui avoisinent le vil-

lage sont couverts de riches vignobles.

Or, le 2 décembre 1815, juste six uns, jour pour jour, après la bataille d'Austerlitz, la marquise de Mennecy, sa fille Cécile, et les hôtes habituels du château, se trouvuient réunis dans le salon, à deux heures de l'après-midi.

C'était d'abord le vicomte de la Pannetière vieux chevalier de Saint-Louis, ancien capitaine au régiment de Champagne, qui avait fait les guerres d'Amérique avec Lafayette, et qui, malgré son royalisme, éprouvait de temps à autre quelques velléités d'indépendance qui s'épanchaient en boutades libérales, ce qui avait conduit la marquise à l'appeler son cher jucobin.

Le notaire Gonet praticien écl ministériel probe, qui visait à être maire de Mennecy par la protection du château, moins par un sentiment de vanité puérile que nour être utile à son clocher, qui tombait en ruines, et qu'il appréciait beaucoup en sa qualité de correspon-dant de la société des antiquaires de Paris, dont il étnit membre honoraire

L'abbé Cafficux, curé de la paroisse de Mennecy, bon et loyal prêtre, irréprochable sous le rapport des niœurs, mais gourmand comme un médecin, et faisant bon marché de son bréviaire quand il s'agissait d'aller diner dans les châteaux oisins et même en dehors de sa juridiction spirituelle, chassant aussi sur los terres de ses confrores. Au surplus, l'abbé Casseux était un gros père de cinq pieds six ponces de haut, dont la figure columinée et illustrée d'un double menton présentait le type de la placidité claustrale. Un peintre n'aumit pu choisir de meilleur modele pour faire un suint Jérôme; mais à coup sûr Hoggara, ce Vateau anglais qui a laissé de s spirituelles toiles, n'aurait pas hésité à dépouiller oc robuste corps de sa soutane pour l'affubler d'un uniforme de tambour-major au régiment de Churchill, car l'abbé Caffieux eut été plus beau à la tête d'un régiment, qu'à la queue d'une pro-

cossion. La nature lui avait prodigué ses dons les plus rares: fort comme un cheval, buvant comme une basse-taille de province, et marchant comme un basque, malgré ses soixante ans, l'abbé Cassieux faisait encore des promenades de plusieurs lieues; tel était le pasteur de Mennecy. Hatons-nous d'ajouter que, malgré ces avantages physiques, il possédait aussi de véritables qualites morales, et surtout les vertus de son état. Aimable, quoique un peu fade au milieu d'un salon, il avait la science d'un bénédictin et la cha-rité d'un minime. S'il aimait à rire avec les joyeux, il savait aussi, selon les préceptes de Pévangile, pleurer avec ceux qui pleursient. Respecté des villageois, il était bien accucilli par la bourgeoisie et très-bien vu par la noblesse, malgré les nombreux Te Deum qu'il avait entonnés sous l'empire à chacune des victoires de Napoléon. Tolérant pour les autres, le brava homme l'était aussi pour lui-même, car, outre le serment à la constitution du clergé, qu'il avait prêté au commencement de la révolution, il ne s'était pas fait faute, dans ses prônes, de recommander l'obéissance à la république, au gouver-nement impérial, puis enfin à Louis XVIII, s'accommodant toujours de cette doctrine de l'évangile: "Rendez à Césur ce qui appartient à César," et pratiquant par-dessus tout le conseil du bon La Fontaine:

Vol. III.

PARAISSANT LES Mardi et Vendredi

CONDITIONS D'ABONNEMENT. (Payable d'avance.

PRIX DES ANNONCES,
Six lignes et au-dessous, premiers insertion.

Dix lignes et au-dessous, premiers insertion.

Au-dessus par lignes.

Toute insertion subsequente, le quart du prix.

(Affranchir les latures.)

ement au Journel semi-bebdome-

"Le sage dit, selon les temps : Vive le roi! Vive la ligue!

La demoiselle de compagnie de la marquise, mademoiselle de Saint-Ango, vieille fille noble et ruinée sous prétexte de révolution et à laquelle madame de Mennecy avait tendu une main secourable, musquant les bienfaits dont elle l'accablait par le titre de demoiselle de compa-gnie, ne quittait pas plus cette femme que son ombre, et se trouvait présente à la discussion des affaires les plus secrètes du château. Fille d'esprit, sans préjugés et sans haine, elle parlait de tout et sur tout avec la conisme et prudence. Aussi son opinion était-elle d'un grand poids auprès de la marquise, dont elle était la contemporaine et l'amie du couvent. Inaccessible aux superstitions vulgaires et aux caquetages, mademoiselle de Snint-Ange disait toujours la vérité, se souciant peu de heurter coux qui soutenaient une thèse contraire à son opinion. Vis-à-vis la scule madame de Mennecy, mademoiselle de Snint-Ange adoucissait parfois son langage un peu caustique, sans pourtant répudier ses tendances et ses doctrines.

La femme de chambre, mademoiselle Agathe. la cuisinière appelé Reine, le cocher Lacrampe et un jeune jardinier du nom de Séraphin, complétnient le personnel du château.

Tandis qu'au salon on devisait sur le plus ou moins d'espérance à concevoir du nouveau mi-nistère que Louis XVIII vensit de former, une chaise de poste s'arrêtait devant la grille principale du château. De cette chaise de poste des-cendaient un officier supériour de la garde impériale, en petito tenuo d'hiver, et un sergent du même corps qui venait d'être licencié sur les bords de la Loire, de même que toute l'armée

La châtelnine et sa fille, jeune personne de vingt ans, à la chevelure cendrée, au sourire mélancolique, aux yeux bleus et languissants, descendirent les degrés du perron, qui formait saillie au milieu du corps de logis principal, pour aller à la rencontre des arrivants, tandis que les villageois, de corvée au château, se hâtaient de faire rouler sur leurs gonds les battants de la grille du mano'r, pour introduire la lourde voiture; car, dans son impatience, le colonel d'Harleville avait penetre dans la cour avec son compagnon par la petite porte placée à côté de la grande entrés et consacréo aux piétons; mais la valetaille se tenait depuis lo matin aux aguets, et le retentisse-ment de la cloche lancée par la cuisinière qui remplissuit en même temps les fonctions de concierge, avait suffi pour avertir la noble châtelaine de l'arrivée de son neveu et mettre tout le monde sur pied, depuis le cocher jusqu'au jardinier

-Enfin! vous voila, mon oner brigand! (1) 'écria la marquise en embrassant le co une essusion toute maternelle. Dieu soit loué! j'espère que désormais vous ne nous quitterez plus pour aller guerroyer, et que devenu plus prudent, vous ne vous laisserez plus entraîner par le fanatisme bonapartiste dans des équipées semblables à la dernière?

Le colonel s'inclina sans rénondre : mais le sergent, qui le suivait, murmura entre ses donts : -Jusqu'au moment actuel, je ne me serais pas douté qu'en combattant pour la gloire de la

hose, on commit une équipée. La marquise ne fit pas semblant d'entendre, ou n'entendit pas en effet les paroles du soldat, à la présence duquel elle n'avait pas eu l'air de faire attention.

Après avoir embrassé la jenne fille, le colonel d'Harleville dit à la marquise :

-En vérité, ma chère tante, je crains que Cocile... que ma cousine, veux-je dire, se hata-t-il d'ajouter avec un léger salut, no me fasse tomber bientôt dans un autre genre de fa-

(1) On sait que le titre de brigand avait élé donné aux militaires de l'armée de la Loite, et que dans la société aristoratique on se servait pour les désigner de cette éphthète, qui, au surplus, n'avait rien d'autrement désphile geant pour œux à qui elle était adressée.

